

NOMENCLATURE 8.1  
VILLE DE LENS  
CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 18 JUIN 2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216204982-20250618-DLB17\_18062025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/06/2025

-----  
RENOUVELLEMENT URBAIN – CITE 12/14  
DEMOCRATIE PARTICIPATIVE -  
DENOMINATION DU PARC NORD  
-----

Rapporteur : Madame Laure MEPHU NGUIFO

Pour rappel, la Ville de LENS a signé avec l'Agence Nationale pour le Renouvellement Urbain (ANRU) une convention portant sur le projet de rénovation de la Cité du 12/14.

Dans ce cadre, une réflexion a été menée sur le réaménagement des espaces publics et notamment sur les parcelles AS5 et AS490 qui constituent la partie Nord du parc de la Cité comprises entre l'Avenue de la Fosse 12, le Grand Chemin de Loos et de part et d'autre de la rue Brossolette.

Cet espace sera requalifié pour y accueillir un nouveau city stade avec agrès sportifs, une aire de jeux, des espaces de détente, une grande pelouse qui permettra d'organiser entre autres les manifestations organisées par la municipalité (cf. annexes 1 et 2)

Afin que les habitants du quartier s'approprient et identifient facilement cet espace en devenir, un vote a été organisé au centre socio-culturel Annie FLAMENT pour choisir un nom à ce parc.

Les habitants du 12/14 ont choisi à 83 % le nom de la « PLAINE DE LA TRIEUSE » en hommage aux femmes de mineurs qui avaient comme métier de séparer le charbon des terres stériles.

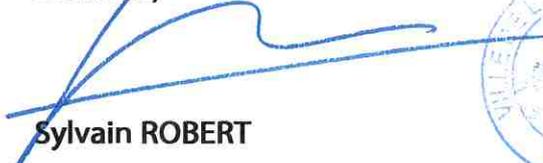
Il vous est donc proposé :

- De dénommer les parcelles AS5 et AS490 qui constituent le parc Nord de la cité du 12/14, « PLAINE DE LA TRIEUSE ».

La Commission Travaux a émis un avis favorable.

→ **Adoptée à l'unanimité après que le Conseil Municipal en eut délibéré.**

Le Maire,



Sylvain ROBERT



La Secrétaire de Séance,



Christiane NION

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**AFFICHE EN MAIRIE LE 18 JUIN 2025**

=====

**SEANCE DU MERCREDI 18 JUIN 2025**

=====

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 juin, à 14 heures, le Conseil Municipal de la Ville de LENS s'est assemblé à l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Maire, et sur convocation en date du 12 juin 2025.

**Etaient présents** : MM. ROBERT, HANON, MAZURE, GHEYSENS, Mme CORRE, M. CECAK, Mme LEFEBVRE, M. OUDJANI, Mme LAGNIEZ, M. BOUKERCHA, Mme MEPHU NGUIFO, M. DESOUTTER, Mmes CHOCHOI, MAZEREUW, M. CUGIER, Mme NION, M. DAUBRESSE, Mmes BARBAUT, MASSET, MM. HOJNATZKI, LEFEBVRE, Mmes GLEMBA, BRAET, M. LOURDEL, Mme JACKOWSKI, MM. NYCZ, CLAVET.

**Etaient excusés** : Mme AIT CHIKHEBBIH ayant donné pouvoir à Mme LEFEBVRE, Mme BOURDON ayant donné pouvoir à Mme CORRE, Mme VAIRON ayant donné pouvoir à M. BOUKERCHA, Mme BRASSART ayant donné pouvoir à Mme CHOCHOI, Mme BEDNARSKA ayant donné pouvoir à M. CUGIER, M. PACH ayant donné pouvoir à M. CLAVET, M. WATTIER n'ayant pas donné pouvoir, Mme VINCENT n'ayant pas donné pouvoir.

**Etaient absents** : M. DESMARETZ, Mmes LEROY, LAUWERS, DAVID.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de trente-neuf, il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Madame NION, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, a été désignée à l'unanimité des Conseillers présents, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Annexe 1 à la délibération n° 17 – DENOMINATION PARC NORD (PARCELLE AS5 ET AS490) – CITE DU 12/14



Annexe 2 à la délibération n° 17 – AMENAGEMENT ESPACE PUBLIC PARC NORD – CITE DU 12/14



